



ÉDITION SPÉCIALE

# Le Recycleur

Le bulletin d'information  
des recycleurs membres de l'Association des recycleurs  
de pièces d'autos et de camions inc. Vol. 7, n° 1

## Les assureurs partenaires d'ARPAC.COMM alliés dans la lutte contre le vol automobile

En avril 2005, le Bureau régional d'enquêtes, appuyé d'AVIVA CANADA, obtenait six mandats de perquisition auprès de deux importants réseaux de vol d'automobiles en activité au Québec et réalisait 29 arrestations d'individus reliés au crime.

Forte de ce résultat et dans un objectif commun d'assainissement du marché, AVIVA CANADA émettait, en juillet dernier, un communiqué à l'endroit de ses estimateurs, employés et fournisseurs de services afin de les inciter à la vigilance lors des ré-inspections de réparations. Ceux-ci ont reçu la consigne de s'assurer que les pièces utilisées proviennent du réseau ARPAC.COMM ou des recycleurs membres de l'ARPAC. Un suivi étroit de l'utilisation d'ARPAC.COMM sera exercé au cours des prochains mois afin d'en étendre l'utilisation à tous les estimateurs.

Depuis nombre d'années, les membres de l'ARPAC sont conscients de l'incidence désastreuse du vol automobile sur l'industrie.

Assainir le marché et, conséquemment, réduire les coûts d'assurance sont des préoccupations communes aux recycleurs et aux assureurs. Les outils développés par l'ARPAC ont fait la preuve de leur efficacité auprès des utilisateurs et ce résultat est le fruit d'une collaboration étroite et d'une volonté de répondre aux besoins.

L'implication concrète de AVIVA CANADA et des assureurs partenaires de l'ARPAC est une condition essentielle de la lutte au vol automobile. Il y va de l'avenir du marché que tous s'impliquent dans sa prévention.

Benoît Labrie  
Président - ARPAC

Aviva aide le Québec à déjouer un réseau de vol d'automobiles

En tant que compagnie d'assurance, nous jouons un rôle très actif dans la détection et l'élimination de la fraude et de la criminalité qui ont une répercussion sur les coûts de l'assurance.

Texte complet au verso.



## Aviva aide le Québec à déjouer un réseau de vol d'automobiles

En tant que compagnie d'assurance, nous jouons un rôle très actif dans la détection et l'élimination de la fraude et de la criminalité qui ont une répercussion sur les coûts de l'assurance.



## Aviva aide le Québec à déjouer un réseau de vol d'automobiles

En tant que compagnie d'assurance, nous jouons un rôle très actif dans la détection et l'élimination de la fraude et de la criminalité qui ont une répercussion sur les coûts de l'assurance.

Récemment, Aviva a démontré qu'elle n'hésitait pas à faire un pas de plus en avant afin d'aider à prévenir la criminalité.

Six mandats de perquisition ont été exécutés et 29 personnes ont été arrêtées à la fin avril relativement à deux importants réseaux de vol d'automobiles en activité dans tout le Québec. Cinq personnes ont été arrêtées grâce à la participation d'Aviva au cours d'une enquête policière.

Afin d'aider les policiers à attraper les suspects, Aviva leur a donné l'autorisation de suivre un véhicule volé d'un de nos clients jusqu'à un atelier de cannibalisation (chop-shop), où l'on démantèle les véhicules volés pour revendre les différentes parties à profit.

La poursuite a mené les policiers sur la bonne piste : ils ont retrouvé environ une douzaine de véhicules volés, 220 moteurs et transmissions ainsi que des motoneiges, des remorques et des véhicules tout-terrains. Ils ont également mis la main sur environ 60 coussins gonflables, un article très populaire auprès des voleurs automobiles.

Pour utiliser une métaphore, Greg Somerville, vice-président directeur, Indemnisation, dit : " voilà une excellente façon de prouver que notre coopération a fait la différence dans cette opération de vol d'automobiles. Cela prouve également la détermination d'Aviva à lutter contre la criminalité au sein des collectivités. "

Dans sa lettre de remerciement, le sergent Stéphane Caputo du Bureau régional d'enquêtes mentionne que l'enquête dans cette affaire durait depuis un an et que notre autorisation " a permis d'établir un lien entre le voleur, la personne qui découpait les pièces automobiles ainsi que le revendeur des pièces. " Il a ajouté que ces personnes ont été arrêtées pour le vol qu'Aviva a aidé à élucider ainsi que pour plusieurs autres vols.

Deux personnes ont été accusées du vol de l'auto du client d'Aviva et ont été mises en détention provisoire. La troisième personne a été accusée d'avoir démantelé le véhicule, la quatrième a été accusée d'être en possession d'un véhicule volé dans son cimetière automobile et finalement la cinquième personne a été accusée d'avoir reçu les parties découpées du véhicule.